

Etats Généraux 2012 de la Dordogne

Premiers résultats de la consultation engagée pour préparer les débats des 8 et 9 novembre : **2500 personnes s'expriment !**

Préambule

Depuis sa création, EPIDOR a conduit à de multiples reprises des opérations de concertation à plus ou moins grande échelle en fonction des sujets, des projets collectifs ou des thématiques mises en avant.

1992 constitue sans doute la plus grosse opération de concertation que l'établissement ait conduite sur l'ensemble du bassin versant. Plus de 3000 représentants des usagers se sont exprimés pour aboutir à Bergerac à la rédaction des 370 consensus de la Charte Dordogne.

10 ans plus tard, à Libourne, les premiers Etats Généraux de la Dordogne permettaient de dresser un bilan de la mise en œuvre de cette charte et des politiques de l'eau en général.

En 2012, EPIDOR organise les deuxièmes Etats généraux du bassin de la Dordogne. Leur objectif : partager l'information, être un lieu d'expression et de proposition.

Pour préparer ces Etats Généraux, plusieurs démarches de concertation ont été menées. Chacune d'entre-elle avait pour objectif de prendre en compte la sociologie complexe du bassin versant, en s'adaptant au public visé.

Ces opérations de concertation ont permis de mettre en avant les perceptions et les préoccupations des citoyens et des usagers concernant les rivières et les usages sur le bassin versant. Elles mettent aussi en avant le grand intérêt du public pour l'eau et les rivières du bassin de la Dordogne.

En témoignent la participation du public à ces différentes opérations et la qualité de l'expression recueillie par EPIDOR qui sera versée aux débats les 8 et 9 novembre à Bergerac.

Ce document rend compte et avance une première analyse des enquêtes et des débats. Certains reflètent des interpellations verbales (apér'au débats, réunions avec les syndicats de rivière et les usagers), d'autres résultent d'analyses statistiques de réponses aux questionnaires (habitants, passionnés).

L'équipe d'EPIDOR

Sommaire

- La perception de l'eau et des rivières : les habitants du bassin versant s'expriment
- La perception de la « destination Vallée Dordogne » : enquête auprès de touristes
- Etat des lieux du bassin de la Dordogne : expression libre du public autour de trois « apér'au débats »
- 1992-2012, 20 ans de concertation en photo
- Etat des lieux du bassin : les passionnés dressent un palmarès des problèmes et des solutions
- Etat des lieux du bassin de la Dordogne : expression des techniciens rivière
- La conciliation des usages sur le bassin de la Dordogne : expression des usagers de l'eau dans le territoire

2500

Habitants, usagers de l'eau, techniciens, lycéens, touristes et passionnés s'expriment sur l'état des cours d'eau et la gestion de l'eau dans le bassin de la Dordogne, et livrent leurs préoccupations et leurs attentes!



La perception de l'eau et des rivières : les habitants du bassin versant s'expriment

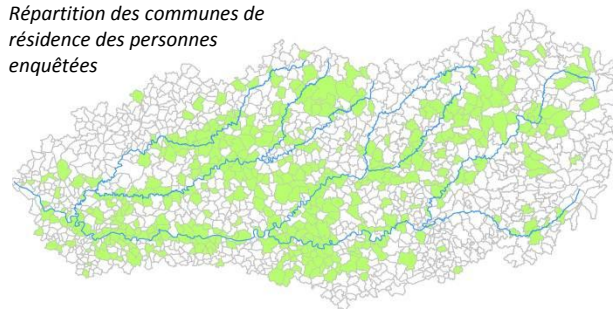
Principaux résultats de l'enquête menée par les étudiants du Master-Pro « Gestion de l'environnement et traitement des eaux » de l'université de Limoges

A Sarlat, Argentat, Aurillac, Bergerac, Bort-Les-Orgues, Boulazac, Brantome, Brive-La-Gaillarde, Castelnaud-La-Chapelle, Chancelade, Creysse, Egletons, Gourdon, La Bourboule, Le Bugue, Libourne, Lubersac, Mauriac, Monceaux-Sur-Dordogne, Montignac, Périgueux, Pineuilh, Ribérac, Saint-Cyprien, Sainte-Foy-La-Grande, Saint-Yrieix-La-Perche, Sarlat-La-Canéda, Souillac, Thenon, Thiviers, Tocane-Saint-Apre, Trélassac, Tulle, Ussel

1861 habitants du bassin de la Dordogne ont été interrogés en septembre 2012.

Pendant trois jours, vingt étudiants ont sillonné **34 villes** du bassin versant de la Dordogne privilégiant les marchés, les centres commerciaux, les sorties d'école... pour questionner ce que l'on a coutume d'appeler « le grand public ». L'objectif de cette enquête de grande ampleur : mesurer l'intérêt de la population pour l'eau et les rivières, sa perception des problèmes et des tendances, ainsi que des solutions à mettre en œuvre.

Répartition des communes de résidence des personnes enquêtées



Qualité des eaux et pollutions : l'inquiétude

63% des personnes interrogées pensent que la qualité des eaux et des rivières du bassin est **dégradée ou très dégradée**. Cette opinion est plus marquée en aval du bassin (75% des sondés) qu'en amont (une personne sur deux).

Le sentiment général est au pessimisme puisque seulement 20% des personnes sondées pensent que la situation s'améliore et 39% pensent que la situation se dégrade.

51% des sondés citent les **pollutions d'origine agricole comme principal problème**. Viennent ensuite les **pollutions industrielles** (10% des sondés) et **domestiques** (12%). Les autres problèmes cités concernent la **présence de déchets**, le **manque d'entretien** des cours d'eau et le **manque de civisme** généralisé.

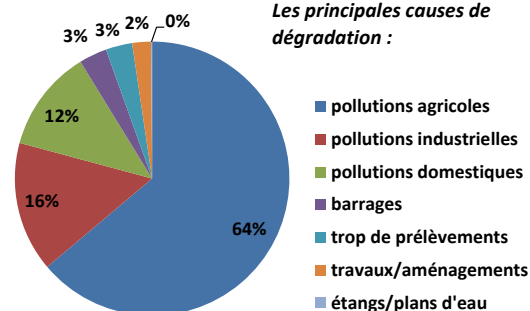
Les solutions : des efforts collectifs, ...

53% des sondés pensent que **tout le monde doit faire des efforts**, accompagnés par l'Etat (19%) et les collectivités (14%).

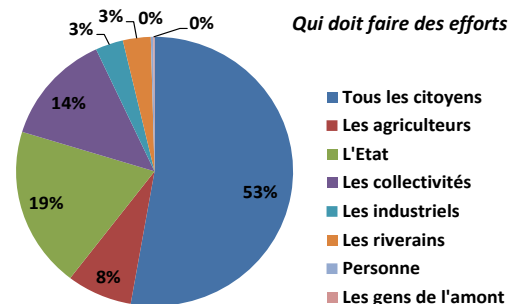
...des efforts individuels...

85% des sondés déclarent faire des efforts pour protéger l'eau et les rivières en réalisant des économies d'eau, en évitant l'utilisation de pesticides ou en respectant la nature.

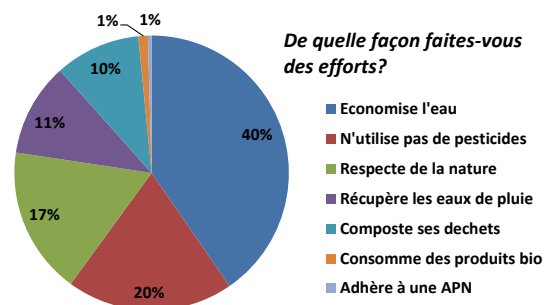
Les principales causes de dégradation :



Qui doit faire des efforts ?



De quelle façon faites-vous des efforts ?



...et de l'information !

Pour améliorer la situation, les habitants souhaitent davantage d'informations et de sensibilisation. Vient ensuite une application plus stricte de la réglementation liée à l'eau et plus d'écologie dans le quotidien. Les aides financières n'apparaissent pas comme le principal sésame pour résoudre les problèmes liés à l'eau et aux rivières.

Inondation : la perte de mémoire

L'enquête s'est aussi attachée à recueillir la perception de la population sur la thématique de l'inondation car les derniers états des lieux réalisés sur le bassin de la Dordogne par EPIDOR montrent que **plus de 180 000 personnes vivent en zone inondable**.

Elle montre que, logiquement, plus on s'éloigne du cours d'eau moins le risque d'inondation est perçu par les habitants. Ce résultat pose la question de l'information et de la sensibilisation sur ce problème pourtant très réel dans le bassin de la Dordogne.

Consommation d'eau potable : une question de goût

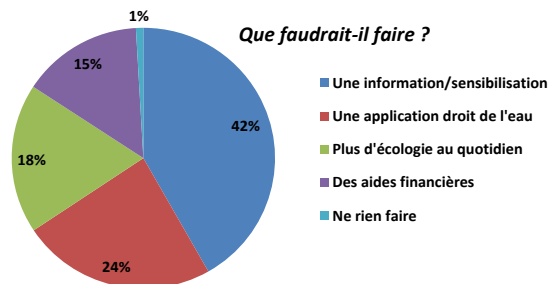
62% des personnes sondées déclarent consommer l'eau du robinet en raison de son faible prix. 34% consomment régulièrement de l'eau en bouteille à cause du goût de javel ou du calcaire de l'eau délivrée par le robinet. Une petite proportion des gens interrogés se tourne vers des sources. **A partir de 40 ans les sondés sont plus attentifs à la qualité de l'eau du robinet.**

50% des sondés déclarent ne pas être informés sur la qualité de l'eau du robinet malgré les données figurant sur la facture d'eau. **Manifestement, l'interprétation des informations fournies reste encore compliquée et est considérée comme trop technique.**

Chaque année depuis 1998, EPIDOR et la promotion du MASTER PRO gestion de l'Environnement et traitement des eaux de l'université de Limoges effectue un diagnostic sur un petit bassin versant ou une étude sociétale qui sont systématiquement suivis d'une présentation publique et d'un débat avec les acteurs des territoires concernés.



Un panel représentatif du bassin de la Dordogne



L'enquête révèle que près de 37 % des sondés pensent que leur ville est concernée par le risque inondation, tandis que 34% ont déjà vécu une inondation. Ces chiffres laissent penser que la culture des inondations s'acquière par l'expérience.

Les sociologues affirment qu'il faut 7 ans pour oublier un événement majeur. Cela se vérifie à Ussel, car la dernière grosse crue a eu lieu en 1999 et pourtant, aujourd'hui, 90% des personnes interrogées ne considèrent pas être concernées par le risque d'inondation.

Perception de l'eau et des rivières : qu'en pensent les jeunes du Lycée de Bergerac ?

111 élèves du lycée d'enseignement agricole de Monbazillac et du lycée Maine-de-Biran de Bergerac, âgés de 14 à 20 ans, ont été interrogés par leurs camarades.

Cette enquête a été réalisée dans le cadre du programme **Comenius Regio** de coopération entre le Conseil Général de la Dordogne et le gouvernement de la province de Navarre (Espagne).

76% des lycéens déclarent que l'eau et les rivières ne constituent pas un sujet de conversation ou d'intérêt pour eux ou pour leur entourage.

Concernant, la qualité des eaux et des milieux, ils sont largement plus pessimistes que leurs aînés.

94% d'entre eux pensent que l'état de l'eau et des rivières du bassin est mauvaise et seulement 8% estiment que la situation s'améliore.

La perception de la « destination Vallée Dordogne » : enquête auprès de touristes

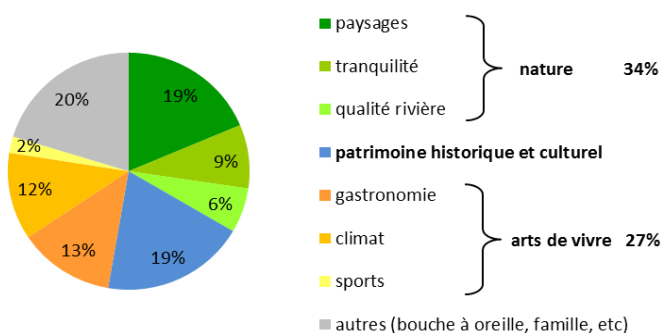
130 touristes tous âges confondus et venant majoritairement de la moitié Nord de la France et du Nord de l'Europe (96% du panel) ont été interrogés au cours d'un bel après-midi d'été alors qu'ils fréquentaient les plages de la Dordogne à Castelnau La Chapelle, Vitrac et Domme.

La vallée de la Dordogne, une destination « nature et art de vivre »

34% des citations donnent la **nature comme principal argument touristique** expliquant le choix de la vallée de la Dordogne par ces vacanciers, suivi de l'art de vivre (27%) et du patrimoine historique et culturel (19%).

Pour 50% des estivants interrogés la vallée de la Dordogne présente une offre touristique diversifiée justifiant de longs séjours de plus de deux semaines. Les rivières, et les activités qu'elles permettent contribuent pour les deux tiers des questionnés au choix de la destination. Pour 90% de notre panel, leur séjour correspond à leurs attentes. **L'image promue par les prescripteurs est fidèle à la réalité.** Le bouche à oreille et la famille sont pour 20% des sondés à l'origine du choix de la destination.

Par ailleurs, la Dordogne reste une destination attachante pour plus de 60% des sondés qui reviennent pour au moins la seconde fois et près de 90% projettent de revenir pour un autre séjour.



Une qualité environnementale appréciée, des activités récréatives très prisées et des eaux transparentes !

97% des vacanciers interrogés jugent la **qualité des eaux de la rivière bonne voire très bonne** justifiant ce sentiment en large majorité par sa **transparence**.

Les touristes sont plutôt conquis par les activités aquatiques et nautiques, puisque seuls 14% n'en prévoient pas la pratique durant leur séjour malgré leur présence sur une plage.

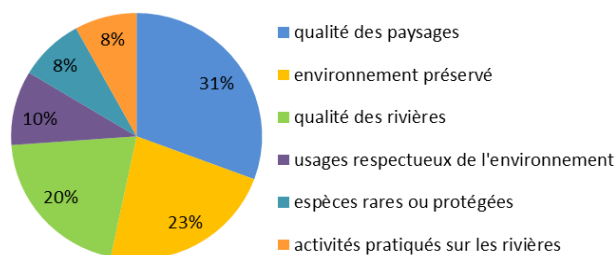
La **qualité environnementale et le cadre de vie** constituent les **premières sources de satisfaction** pour des estivants souvent à la recherche de tranquillité sur les sites de baignade.

L'attractivité de la Dordogne est certes un atout mais aussi un problème pour un tiers des personnes interrogées qui regrettent toute de même la **trop forte fréquentation des plages** et de la rivière, surtout en moyenne Dordogne. C'est le premier facteur d'insatisfaction.

Les touristes sont désireux de voir se développer le respect de l'environnement afin de **limiter les incivilités** et les autres impacts liés à la fréquentation. Ils souhaitent aussi l'aménagement d'aires récréatives sur les sites de baignade.

Des paysages reconnus au niveau international

20% des vacanciers sont au courant du récent classement du bassin de la Dordogne par l'UNESCO comme réserve mondiale de biosphère. On constate un quasi plébiscite, pour la qualité paysagère et environnementale de la rivière Dordogne, à l'origine de son attractivité.



Etat des lieux du bassin de la Dordogne : expression libre du public autour de trois « apér'au débats »

Des invitations conviviales à venir discuter des rivières à Bort les Orgues (19), Castelnaud-La-Chapelle (24) et Vayres (33)

110 personnes sont venues s'exprimer à trois Apér'au débats organisés par EPIDOR au cours de l'automne : en tête de bassin à Bort-les-Orgues (Corrèze), sur la partie médiane à Castelnaud-la-Chapelle (Dordogne) et, enfin, sur la partie basse du bassin à Vayres (Gironde). Ils ont d'abord visionné un film retraçant l'état des lieux du bassin de la Dordogne avant de formuler librement avis, questions et propositions.

Sur la qualité

Les préoccupations concernant la qualité de l'eau (eau potable, loisirs et baignade) sont présentes d'amont à aval. Elles concernent tant le **traitement des eaux usées** individuelles, saisonnières (campings) ou collectives (état des structures, procédés utilisés, pollution bactériologique, gestion des boues et entretien), que les **pollutions diffuses d'origine agricole, routière** (hydrocarbures), **domestique** (déchets sur les plages ou les berges) ou **industrielle**. L'utilisation de l'aluminium comme floculant et sa présence dans l'eau sont apparues comme une préoccupation particulière en raison de son

Sur la quantité

En matière de quantité d'eau, les préoccupations exprimées dans la partie amont du bassin tournaient évidemment plus autour des **barrages** (gestion, création de nouvelles structures, déclassement, impact sur les cours d'eau, enjeux énergétiques, développement touristique), avec certaines particularités comme le projet de création d'une **station de transfert d'énergie par pompage (STEP) à Redenat** ou l'aménagement de nouveaux barrages sur le Chavanon (Corrèze).



Le principe des apér'au débats est de présenter un sujet d'actualité lié à l'eau et aux rivières dans un cadre convivial et décontracté afin que toutes les personnes présentes puissent intervenir, affirmer leur opinion ou poser des questions. **Cette formule très interactive a été plébiscitée par les participants.**

lien possible avec certaines maladies dégénératives (Alzheimer). Certains problèmes soulevés concernent des situations plus locales, par exemple les **déchets radioactifs** mentionnés en amont du bassin (St Pierre, St Privat), l'exploration des **gaz de schistes** (Brive), l'**eutrophisation** et les **vidanges** de retenues ou encore le **réchauffement des eaux** causé par les nombreux étangs et plans d'eau dans la partie médiane du bassin, la présence de **cadmium** et de **PCB** dans l'eau et la chair de certains poissons et **la mauvaise qualité générale des petits cours d'eau**.

Il a également été déploré la création de réserves d'eau pour l'abreuvement du bétail, ainsi que l'augmentation de la fréquence (et de la durée) d'étiages sévères, et des crues de plus en plus violentes.

Pour la partie moyenne Dordogne, les préoccupations exprimées concernaient surtout les **pressions excessives** et mal régulées exercées sur l'aquifère en cas de sécheresse, ainsi que la mise à sec de plusieurs affluents. Les participants ont d'ailleurs souhaité une **réduction des prélèvements d'eau en appliquant une agriculture raisonnée**. Enfin, ils ont témoigné de leur satisfaction relative à l'application de la **convention éclusées** qui favorise une réduction des variations de débit.

Pour la partie basse du bassin les commentaires ont fait référence principalement au problème du **bouchon vaseux de l'estuaire** et à la nécessité de **retrouver des crues** plus substantielles favorables à son élimination, à l'importance de la navigation de plaisance ou commerciale, ainsi qu'aux **inondations causées par le débordement d'affluents, notamment à Libourne**.

Les participants ont souligné les **efforts déployés par les agriculteurs pour réduire les impacts** de leur activité sur les rivières, en même temps qu'ils ont souhaité réduire le gaspillage de l'eau prélevée **en augmentant la redevance prélèvement** pour la rendre dissuasive et en faisant une meilleure utilisation de l'eau d'irrigation en fonction de la météo (arrêter quand il pleut). Il a aussi été formulé le vœu qu'il n'y ait **pas de création de nouvelles ressources** (seuils-réservoirs, retenues collinaires) pour

Sur les milieux

Au chapitre des milieux naturels, des espèces et des usages, les participants à l'Apér'eau débat de la partie haute du bassin ont mentionné **l'absence de passes à poissons** ou de dispositifs de dévalaison sur les barrages hydroélectriques comme par exemple sur les rivières de la Tarentaine, l'Eau Verte, le Gabacut et la Sumène. S'ajoute à cette situation l'apparition de plus en plus fréquente de **dérivations de cours d'eau** dans des buses, créant ainsi des problèmes de remontées de poissons. Ils ont aussi réclamé un plus grand **respect de la continuité écologique**, le maintien d'un **débit minimum biologique** (notamment sur la Rhue), l'application de bonnes pratiques forestières (charte de bonne conduite forestière en projet), une mise aux normes des étangs, ainsi qu'un respect accru des cours d'eau en aval lors des vidanges de barrages, par exemple sur la Vaussaire. Le projet de STEP à Redenat (et d'autres à venir) a encore une fois soulevé la question du partage de la ressource en eau et de la non prise en compte des autres usages que l'hydroélectricité.

Dans la partie centrale du bassin, les participants s'inquiètent face à une apparente **diminution de la biomasse, tant des invertébrés aquatiques que des poissons**, ainsi que de celle du nombre de pêcheurs et il est suggéré de diagnostiquer urgemment les causes de cette apparente baisse. Ils ont déploré la quasi absence de petites crues qui contribuaient à nettoyer les cours d'eau, le **remblaiement des zones inondables** ainsi que le **curage des ruisseaux** effectué sous le faux prétexte d'éviter des inondations mais qui conduit inévitablement à l'assèchement. Concernant les berges, le débat entre les tenants de **l'entretien de la ripisylve** et ceux du **maintien à l'état naturel** s'est poursuivi. On souhaite donc à la fois que du financement soit octroyé pour la restauration de la ripisylve et que la ripisylve soit maintenue à l'état naturel, mais surtout que les **riverains soient responsabilisés sur la question**. Des problèmes d'utilisation des berges dans le domaine public fluvial (DPF) ont aussi été soulevés.

Les problèmes associés avec le **silure qui prolifère** et les ragondins sont encore une fois rapportés. Les gens ont aussi exprimé le souhait que les **zones humides soient mieux protégées** et que l'on protège et **restaure les bras morts** tout en limitant leur fréquentation par les humains.

soutenir les étiages. Ils ont également exprimé leur souhait de voir le **retour de crues** et de débits hivernaux favorables au passage des poissons migrateurs, quitte à les recréer artificiellement, tout en favorisant l'utilisation des grands barrages de l'amont (allant même jusqu'à la création de nouveaux) pour soutenir les étiages et écrêter les crues.



Quant aux usages, il fut mentionné le besoin d'une réflexion sur un **éventuel quota de canoës** (fréquentation, horaire) et le problème croissant de **camping sauvage** le long des rivières sans norme de pratique. Dans les deux cas, on souhaite l'application d'un **code de bonnes pratiques**, ainsi que de l'éducation, de la sensibilisation des usagers et de la **diffusion d'information** pour tendre à des comportements vertueux.

A Vayres, en partie basse du bassin, ont été soulevés le besoin de faire **appliquer la servitude de marchepieds** sur le domaine public fluvial, le souci de la **contamination de la chair de certains poissons par les PCB**, notamment l'anguille, et le besoin de considérer l'importance de la navigation de plaisance et commerciale.

Enfin, de façon générale, les participants ont une fois de plus souhaité une **meilleure application et un respect plus strict des réglementations** (par exemple sur les rejets des stations d'épuration), tout en souhaitant que soit visé un objectif de **zéro-rejets dans les cours d'eau** par les stations d'épuration collectives ou industrielles. Les retenues des barrages sont aussi ciblées afin que l'on procède au traitement des boues (source de pollution) lors des vidanges.

Pour ce qui touche aux activités agricoles, les participants ont exprimé le souhait de voir une **évolution des pratiques vers une agriculture plus proche de la nature**, incluant une reconversion dans l'intérêt de la qualité de l'eau et des paysages, tout en développant et

en **mettant en valeur des pratiques vertueuses**. On souhaite également, outre la mise en place et le maintien de **bandes enherbées plus larges**, que les applications de pesticides ne soient pas effectuées près des rivières, que les communes soient informées des traitements sur leur territoire et que les collectivités soient formées sur le concept « **zéro pesticides** ».

Les citoyens ne sont pas en reste puisque l'on souhaite leur sensibilisation et leur responsabilisation quant à leur consommation d'énergie, à leur production de déchets, aux économies d'eau et à l'utilisation de produits chimiques.

On demande une sensibilisation et une communication accrues touchant notamment les risques d'inondation et les étiages. Des questions furent posées pour savoir si le **réchauffement climatique** était suffisamment pris en compte, s'il était prévu des actions spécifiques pour **contrôler le silure**, s'il était nécessaire de nettoyer et d'entretenir les berges et les ripisylves, s'il fallait éviter



l'érosion des berges ou **laisser à la rivière son espace de liberté**. On s'interroge également sur les risques qu'éventuellement une société étrangère ne récupère la gestion des barrages de la haute Dordogne à la place d'EDF et sur les risques qui y sont associés.

Etats Généraux et gouvernance : qu'en pensent-ils ?

La gouvernance n'était pas un thème proposé à la consultation publique préalable aux Etats généraux 2012 du bassin de la Dordogne. Cependant, lors des débats et des enquêtes, différentes interrogations et propositions relatives à la gouvernance ont été plusieurs fois reprises.

Des interrogations...

Si beaucoup considèrent positivement la singularité du bassin de la Dordogne au regard de l'ampleur des processus de concertation engagés à son échelle depuis 20 ans, l'état des lieux du bassin de la Dordogne montre une biodiversité aquatique très fragile qui laisse penser que **la dynamique des solutions reste inférieure à la dynamique des problèmes**. Ainsi, par exemple, la chute des populations de poissons migrateurs ou la disparition de la « manne » sont des indicateurs qui devraient nous interpeller sur l'évolution globale des milieux aquatiques.

La législation environnementale évolue et, sous l'impulsion de l'Europe, les Etats ont aujourd'hui une obligation de résultats. Ainsi, **les incertitudes qui pèsent sur l'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau doivent nous conduire à nous interroger sur l'efficacité des stratégies mises en œuvre pour infléchir les tendances lourdes de notre société**.

La société est aujourd'hui plus exigeante en matière de qualité de l'environnement et de qualité de vie. Sur le bassin de la Dordogne, cette exigence est particulièrement visible, comme en témoigne l'intérêt du public pour les cours d'eau, mesuré via les résultats de la consultation lancée par EPIDOR en amont des Etats Généraux : près de 200 questionnaires remplis et plus de 500 inscrits aux Etats Généraux venant de tout le bassin de la Dordogne. **Cette exigence questionne l'efficacité des politiques publiques de l'eau, trop sectorielles et peut-être trop timides, produisant des solutions partielles ou qui déplacent les problèmes sans les régler**.

Ces interrogations s'inscrivent dans un contexte difficile à deux titres : d'un point de vue institutionnel et économique, le tarissement des budgets publics et la réorganisation des actuels publics posent le défi de **faire mieux avec moins de moyens** ; d'un point de vue global, **les conséquences et le rythme du changement climatique supposent une grande capacité d'adaptation** des modèles de pensée, des cadres d'action et des pratiques.

...et des propositions

- Multiplier l'**information** du public et des élus sur la situation, les risques, les solutions
- Soutenir l'acquisition des connaissances et la **recherche**
- Faire respecter le **droit de l'eau** et augmenter les moyens de la police de l'eau
- Etre **équitable** et respecter le principe pollueur payeur
- Responsabiliser les **riverains** et les acteurs socioprofessionnels
- Promouvoir les **pratiques vertueuses** (individuelles, professionnelles, collectives)
- Privilégier la **planification** et l'intégration de l'environnement dans les politiques de territoire
- Favoriser l'**expérimentation**
- Rechercher la conciliation entre usages et favoriser le **multiusage**
- Préférer l'**adaptation** (« vivre avec ») pour préserver l'écologie et réduire les risques (inondation, climat...)





1992-2012
20 ans de concertation

Etat des lieux du bassin : les passionnés dressent un palmarès des problèmes et des solutions

180 passionnés ont lu l'état des lieux et ont répondu au questionnaire

Pour préparer les Etats Généraux 2012 du bassin de la Dordogne, EPIDOR a lancé une consultation publique sur la situation du bassin de la Dordogne. Pour cela **un état des lieux du bassin** a été réalisé sur la base des données disponibles, dont une grande partie provient des études réalisées pour mettre en œuvre de la directive cadre sur l'eau. Il est accompagné de **constats et de propositions** issus de la charte Vallée Dordogne (1992) et des 1ers Etats Généraux de la Dordogne (2001), dont beaucoup sont encore d'actualité. Ce travail est articulé autour de trois grands thèmes : la qualité d'eau, la quantité d'eau et les milieux naturels.

Ce document a été envoyé à plus de 1000 destinataires, acteurs de l'eau du bassin de la Dordogne. Il a aussi été largement diffusé lors de réunions publiques (Apér'eau débats par exemple), lors de l'enquête menée auprès

des riverains du bassin de la Dordogne et sous format numérique. Chacun a été invité à choisir deux problèmes importants et deux solutions pertinentes pour chaque thématique identifiée. Ces réponses pouvaient être complétées d'avis, de questions ou de recommandations librement formulés par courrier ou par mail.

180 questionnaires ont été renvoyés et analysés par EPIDOR. Le palmarès des problèmes et des solutions qui ressort de cet exercice est présenté ci-dessous. Il reprend les réponses représentant 40% des répondants. Le pourcentage total peut dépasser les 100% puisque les contributeurs avaient la possibilité de choisir plusieurs problèmes et solutions pour chaque thématique.

QUALITE D'EAU

Eau potable



P1 - Les pollutions diffuses, principalement d'origine agricole, dégradent la qualité de l'eau brute de surface et des nappes profondes

76%

P2 - Il y a de moins en moins d'eau disponible dont la qualité et la quantité sont compatibles avec l'alimentation en eau potable avec peu de traitement

52%

P3 - La protection des captages n'est pas suffisante : nombre de captages protégés, périmètre de la zone de protection, mesures de protection

48%

S1 - Renforcer le travail sur la lutte contre les pollutions diffuses dans toutes les zones d'alimentation des captages et mettre en œuvre les programmes d'actions définis

68%

Eau de baignade



P4 - Les plans d'eau du bassin de la Dordogne ont tendance à s'eutrophiser du fait des pollutions diffuses agricoles et d'un traitement insuffisant des eaux usées domestiques et des industries agroalimentaires

72%

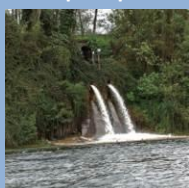
P5 - La qualité bactériologique des eaux de rivière peut se dégrader subitement lors d'orages qui lessivent les terres agricoles ou provoquent des dysfonctionnements dans les stations d'épuration

44%

S2 - Réduire les flux de phosphore en provenance des bassins versants, qu'ils soient d'origines domestique, industrielle ou agricole - 70%

70%

Vie aquatique



P6 - On observe une présence généralisée de pesticides dans les cours d'eau qui réduirait les populations d'insectes aquatiques et de poissons -

53%

P7 - Les réseaux d'assainissement sont parfois en mauvais état et nécessitent des moyens importants pour être réhabilités

41%

P8 - Les pollutions chimiques des eaux du bassin de la Dordogne ainsi que leurs effets sur la biodiversité aquatique sont mal connus

41%

S3 - Améliorer les pratiques agricoles pour réduire les pollutions diffuses

55%

S4 - Limiter l'utilisation des pesticides agricoles et non agricoles

51%

QUANTITE D'EAU

Préservation de la ressource



P9 - Sur de nombreux petits cours d'eau, les besoins exprimés en prélèvement (irrigation, eau potable...) sont supérieurs à la ressource disponible et mettent gravement en danger l'écologie aquatique **53%**

P10 - Les pratiques agricoles ne s'adaptent pas encore assez à la réalité de la ressource en eau ; elles restent donc très localement vulnérables à l'étiage **53%**

P11 - En situation de crise, les enjeux écologiques font rarement le poids face aux enjeux économiques **49%**

S5 - Faire évoluer les usages pour réduire leur vulnérabilité aux étiages : adaptation des cultures, retenue de stockage d'eau ou autre solution pour l'irrigation **43%**

S6 - Adapter les usages à la disponibilité de la ressource **40%**

Crues et inondations



P12 - La tendance continue à l'artificialisation des sols accélère les ruissellements et aggrave le risque d'inondation **72%**

P13 - L'impact des barrages sur les petites crues laisse croire à une hydrologie entièrement contrôlée, qui accélère la perte de conscience du risque d'inondation **51%**

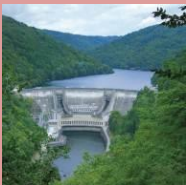
P14 - Les crues sont encore insuffisamment prises en compte dans l'usage des sols ce qui entraîne l'implantation d'enjeux humains dans des zones à risques **49%**

S7 - Intégrer le risque inondation dans les programmes de gestion des bassins versants : préservation de zones d'expansion des crues **47%**

S8 - Améliorer la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme au-delà de la seule prise en compte des PPRI **42%**

S9 - Renforcer le travail d'information sur les risques d'inondation auprès du grand public, des élus et des propriétaires concernés **42%**

Grands ouvrages hydroélectriques



P15 - Les variations artificielles de débits générées par l'exploitation des grands barrages de l'amont de la Dordogne sont néfastes aux milieux aquatiques et gênent la pratique de la pêche, du canoë et de la baignade **56%**

P16 - Les barrages, petits ou grands, rompent la continuité écologique et empêchent la migration des poissons **53%**

P17 - L'artificialisation de l'hydrologie de la Dordogne modifie le régime des petites crues utiles pour maintenir, tout au long de la Dordogne, la qualité des habitats aquatiques et la culture du risque **48%**

S10 - Restaurer un régime plus naturel sur la rivière Dordogne et supprimer les éclusées **38%**



MILIEUX NATURELS

Rivière et espace rivière



P18 - La réduction de la ripisylve, l'artificialisation des zones inondables, la suppression des zones humides [...] augmentent les risques d'inondations et amputent les services rendus par les milieux aquatiques (ressource en eau, biodiversité, qualité de l'eau, espaces récréatifs) **66%**

P19 - Les interventions curatives sur les rivières sont encore préférées aux actions qui visent à réduire les pressions (agricoles, urbaines, industrielles) qui s'exercent sur elles, alors qu'elles sont moins coûteuses et plus efficaces à long terme **45%**

S11 - Restaurer les milieux alluviaux (bras morts, zones humides, chenaux de crues...) et, par voie de conséquence, leurs fonctions naturelles (biodiversité, autoépuration...) **52%**

S12 - Restaurer la dynamique fluviale (retour aux petites crues, restauration du transit sédimentaire...) pour augmenter la capacité naturelle d'autoépuration des rivières **51%**

Les zones humides



P20 - La régression des zones humides et la rupture des couloirs végétaux limitent les habitats disponibles pour les espèces ainsi que leur circulation **50%**

P21 - L'insuffisance des connaissances et des informations sur l'intérêt des milieux humides ne permet pas d'en assurer efficacement la protection en particulier via les documents d'urbanisme **44%**

S13 - Accompagner les collectivités pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les outils et les politiques d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, ...) **46%**

S14 - Préserver les zones humides **43%**

L'aménagement des cours d'eau

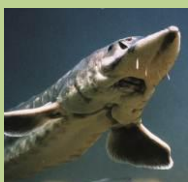


P22 - Les étangs se développent au détriment des zones humides et ils perturbent fortement les milieux aquatiques (évaporation, eutrophisation, accumulation des polluants...) **49%**

P23 - Les outils d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale...) ne prennent pas suffisamment en compte les milieux aquatiques. **47%**

S15 - Intégrer les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme **44%**

La biodiversité



P24 - L'artificialisation des débits liée à la grande hydroélectricité réduit la diversité des habitats et le potentiel écologique de la Dordogne **52%**

P25 - La difficulté à coordonner l'action des différents acteurs nuit à l'efficacité des politiques publiques en faveur des milieux aquatiques **50%**

S16 - Retrouver des débits plus naturels sur la Dordogne : suppression des éclusées, ne pas diminuer les débits en périodes de migration **51%**

S17 - Continuer l'amélioration des dispositifs de franchissement au niveau des barrages du Bergeracois et poursuivre la reconquête des affluents **42%**

LEGENDE

Pourcentages de réponses

Px : problème

%

Sx : solution

%



Etat des lieux du bassin de la Dordogne : expression des techniciens rivière

Intervenant directement sur le terrain, les syndicats du bassin de la rivière Dordogne ont été invités spécifiquement à exprimer leur perception des enjeux touchant la qualité et la quantité d'eau, ainsi que les milieux naturels du bassin. L'exercice a pris la forme d'échanges le 8 octobre 2012.

Suite au visionnement du film sur l'état des lieux, les 10 techniciens de rivière représentant les syndicats ont eu

l'occasion de s'exprimer collectivement sur chacun des thèmes retenus pour les états généraux. Les syndicats qui ont participé à l'exercice provenaient majoritairement de la moyenne et de la basse Dordogne et des principaux axes : Isle et Vézère. L'interprétation des réponses doit donc tenir compte du fait que les problèmes touchant particulièrement la partie amont du bassin seront inévitablement peu soulevés et que certaines perceptions peuvent relever de l'échelle locale.

Sur la qualité de l'eau

Sur le thème de la qualité de l'eau, les techniciens de rivière ont soulevé des problèmes qui convergent avec les constats touchant l'ensemble du bassin. Ils ont en effet mentionné comme points négatifs les **problèmes de pollutions diffusées liés à la céréaliculture** affectant tout particulièrement l'Isle à l'aval de Périgueux, la Louyre et la Vézère, ainsi que le traitement localement insuffisant des **effluents vini-viticoles** qui affectent des affluents comme la Gardonnette ou la rive gauche de la Dordogne girondine. La **pollution domestique provenant d'assainissements autonomes et de petites stations d'épuration toujours pas aux normes** crée de son côté des problèmes, notamment sur la Couze, la Saye, le Lary et le Galostre. Enfin, sont aussi soulevés des problèmes de **pollution industrielle** sur l'axe Dordogne et la Vézère amont, et de **pollution chimique** (produits pharmaceutiques, PCB) généralisée qui pourraient entraîner des interdictions de consommation de certains poissons du fait de l'accumulation des toxines dans leur chair.

A l'opposé, les techniciens de rivière ont exprimé leur satisfaction relativement à l'**augmentation du nombre de stations d'épuration** sur le bassin et à l'amélioration de leur fonctionnement, ainsi qu'à l'utilisation de nouveaux paramètres de suivi de la qualité des eaux. La **préservation des zones humides** et de certains affluents de la Vézère et de l'Isle, favorisant ainsi les phénomènes d'autoépuration, est également vue comme positive.

Sur la quantité d'eau

Sur le thème de la quantité d'eau, les techniciens de rivière considèrent que malgré une amélioration, certains **prélèvements directs**, notamment sur les affluents du bassin moyen et aval, continuent de poser problème. De même, ils souhaiteraient une meilleure quantification des **pressions indirectes** issues de prélèvements (sur les sources, par des forages profonds) et de l'**impact des étangs** qui conduisent à de sévères

Dans la même veine, le **respect de bandes enherbées** protégeant mieux les cours d'eau et la présence d'une agriculture extensive sur certains secteurs comme la Saye ou le Lary ont été perçus favorablement.

Les syndicats de rivière se sont montrés intéressés à **jouer un rôle accru** de suivi des pollutions et de la qualité de l'eau afin de préserver les milieux aquatiques et humides, ainsi qu'à appuyer le maintien et la reconquête de zones tampons (zones humides, bandes enherbées, ripisylve). La sensibilisation du grand public et des élus et l'aide à l'émergence de projets de mise aux normes de traitements des effluents vini-viticoles ont également été apportés comme domaines dans lesquels ils pourraient s'impliquer.

Par ailleurs, les syndicats de rivière souhaitent une **meilleure application de la réglementation** par les services de l'Etat et que ces derniers mènent des actions préventives et curatives afin de lutter contre les pollutions chimiques. Ils souhaitent également voir les communes réaliser davantage de **contrôles des assainissements non collectifs**, tout en poursuivant leur mise aux normes (SPANC). De façon plus générale, ils apprécieraient de voir une **amélioration des pratiques agricoles**, une **meilleure gestion des étangs et des seuils** qui exercent une influence sur la qualité des eaux, ainsi qu'un accroissement des aides financières nécessaires pour y arriver.

problèmes d'étiage, par exemple sur la Louyre et la Couze.

Les techniciens déplorent par ailleurs que des manœuvres de vannes ne soient toujours pas bien appréhendées par les propriétaires d'ouvrages du fait d'un manque fréquent d'informations sur les arrêtés d'interdiction, qui ne sont ainsi pas appliqués à temps. Ils

constatent eux aussi que les **grands barrages hydroélectriques du haut de la Dordogne** ne permettent plus d'avoir des débits naturels en aval, tout comme ils ont fait disparaître les grandes crues nécessaires aux milieux aquatiques et humides, sans oublier d'insister sur les enjeux humains relatifs aux inondations, notamment sur la Vézère.

Dans un registre plus positif, ils ont dit apprécier la **préservation de secteurs forestiers non drainés**, l'amélioration du suivi de l'état des affluents lors de périodes d'étiage, la **baisse des prélèvements** directs dans les rivières et la **mise en place de mesures d'interdiction et de réserves de substitution**. La convention éclusées sur l'axe Dordogne et l'**amélioration des continuités écologiques**, par exemple sur la Dronne et d'autres affluents de la Dordogne aval, sont également perçues favorablement. C'est aussi le cas avec le **maintien des zones d'expansion de crues**, notamment sur la Vézère, et la **reconquête de prairies permanentes**, qui contribuent à réduire les problèmes liés aux inondations.

En termes d'implication, les syndicats se sont montrés intéressés par le **suivi des étiages** sur les affluents, par la

Sur les milieux naturels

En termes de milieux naturels, les syndicats de rivière perçoivent négativement la modification physique (recalibrages dériviages, déplacements de cours d'eau) du lit mineur des rivières, ainsi que la présence et la mauvaise gestion de trop nombreux ouvrages qui les cloisonnent. Ils s'inquiètent de la **dégradation et de la disparition continue des milieux naturels et de la biodiversité**, issues de la progression de la monoculture et de l'absence ou de l'insuffisance de ripisylve le long des rivières, ainsi que de la prolifération d'espèces végétales et animales envahissantes. La perte de zones humides au profit de l'urbanisation, de l'implantation de peupleraies ou du drainage des terres, s'avère une situation préoccupante à leurs yeux.

Cela ne les empêche pas de bien apprécier la présence de secteurs et affluents encore protégés sur le bassin, tout en souhaitant **poursuivre les actions entreprises** en termes de restauration de zones humides, de restauration de la continuité écologique, de sensibilisation, de l'application de mesures de protection et d'élaboration de documents d'objectifs Natura 2000 pour les milieux naturels d'intérêt. Ils soulignent également les prémices d'une meilleure prise en compte des zones humides et des zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme.

Les syndicats de rivière ont encore une fois exprimé le vœu de poursuivre les actions d'information, de

déconnexion d'étangs aménagés à même les cours d'eau, par la **préservation des zones humides** et par les **actions d'information et de sensibilisation**.

En retour, ils souhaitent que l'Etat adapte les **mesures de restriction** à la situation réelle des cours d'eau en étiages en réalisant une analyse plus poussée de l'étiage et en adaptant les prélèvements à la disponibilité de la ressource. Ils espèrent aussi de l'Etat une analyse plus poussée et un **bilan des impacts des forages agricoles** dans les nappes profondes. Un respect du « défi éclusées » de la part des hydroélectriciens est également attendu par les syndicats. Au chapitre de l'agriculture, les syndicats de rivière souhaitent une **meilleure adaptation des cultures à la disponibilité de la ressource**, notamment par la recherche de solutions de substitution aux pompages directs, alliée à la préservation, voire à une certaine reconquête des zones géographiques naturelles d'expansion des crues. Enfin, ils souhaitent de la part des communes une **meilleure intégration de ces zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme**. L'effacement de certains ouvrages sur les affluents est également souhaité par des techniciens de rivière.

sensibilisation et de pédagogie, en plus de réaliser des études hydromorphologiques, des projets touchant la continuité écologique et des programmes de gestion des rivières.

Ils expriment le souhait par ailleurs que l'Etat fasse mieux **appliquer les différentes réglementations** et que la commission locale de l'eau assure la protection des zones humides via des objectifs et mesures appropriés.

Enfin, les syndicats espèrent la mise en place de mesures incitatives (subventions), que les efforts de sensibilisation soient aussi déployés par d'autres partenaires et que se développent **de nouveaux partenariats**, par exemple avec EPIDOR ou MIGADO.



Séance de travail collectif autour de l'état des lieux du bassin

La conciliation des usages sur le bassin de la Dordogne : expression des usagers du territoire

Le 4 octobre 2012, EPIDOR invite les représentants des principaux usages de l'eau du bassin de la Dordogne à une séance de travail collectif.

Les participants ont tout d'abord été conviés à réagir sur l'état des lieux du bassin dressé par EPIDOR. Ils confirment une tendance à la dégradation des rivières et des zones humides et ce malgré les efforts consentis par l'industrie, les collectivités et l'agriculture. Les producteurs d'hydroélectricité ont progressé en matière de réductions des éclusées, les extracteurs de granulats ont évolué dans leurs pratiques, la profession agricole met en avant ses efforts, en particulier ses expérimentations agro-écologiques.

Plusieurs acteurs ont rappelé l'importance d'un suivi de la qualité des cours d'eau basé sur une méthodologie partagée pour permettre d'objectiver les débats en partageant un même constat.

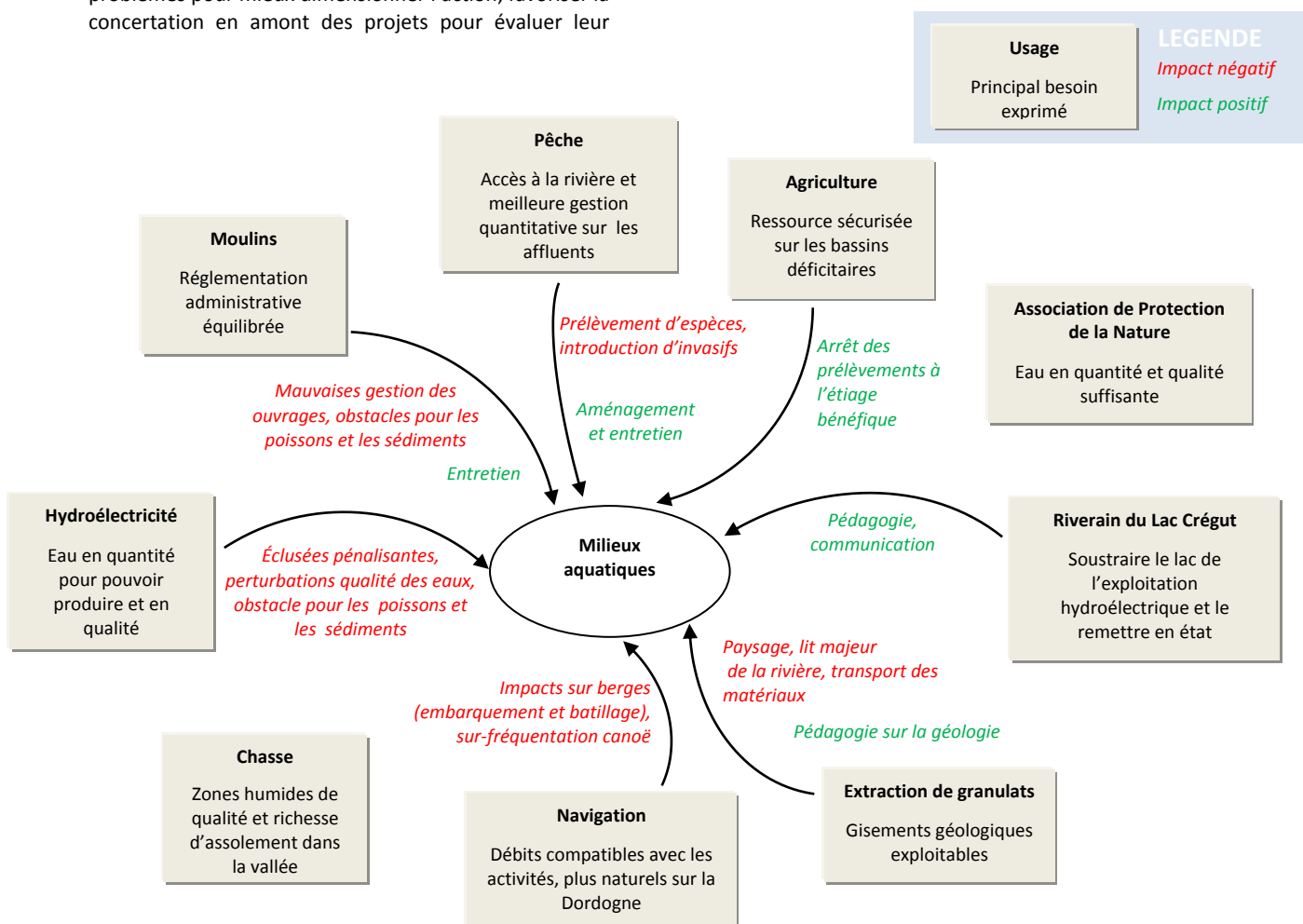
De la même manière, les participants soulignent l'intérêt d'une action collective partagée comme vecteur d'amélioration. Il est proposé de mieux hiérarchiser les problèmes pour mieux dimensionner l'action, favoriser la concertation en amont des projets pour évaluer leur

pertinence et analyser objectivement l'évolution des pratiques des différentes catégories d'usages pour cibler les mesures à engager. Par ailleurs, cette dynamique d'action doit se projeter sur le long terme en intégrant les évolutions climatiques et les nouvelles connaissances notamment sur les pollutions d'origine médicamenteuse.

Les participants ont ensuite été invités à faire part de leurs besoins en tant qu'usagers avant d'évoquer les impacts des différentes activités sur les milieux aquatiques. Ces informations sont rassemblées dans le schéma suivant.



Séance de travail collectif autour des usages du bassin de la Dordogne



CONCLUSION :

Ecrivons la ensemble !

**Les 8 et 9 novembre 2012,
à Bergerac**



EPIDOR - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

Siège administratif
24250 Castelnau-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65, Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr

Antenne Haute Dordogne
Mauriac - 04 71 68 01 94

Antenne Basse Dordogne
St Denis-de-Pile – 09 64 20 99 85

www.eptb-dordogne.fr